

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES P'TITS COEURS DAYCARE INC.	Numéro de permis 2015624	Date d'inspection Le 09 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie les P'tits Cœurs Daycare groupe 2		Numéro de téléphone (506) 384-2030	
Adresse 275 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Au moment de l'inspection de renouvellement, le ratio enfant-personne éducatrice est conforme.

L'inspectrice a observé la période de la collation, la période de jeux à l'extérieur, le diner, la période de repos/dodo a été observé, les jeux dirigés (activités pour la fête des mères) et les jeux libres.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mai 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Anna Doiron

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mai 2025

\_\_\_\_\_  
Date